

<p style="text-align: center;"><b>COMPTE RENDU DU CONSEIL DE COMPOSANTE DU 24 JUIN 2019</b></p>
---

*Membres du conseil présents*

Thierry ARNAL  
Franck BARBIER  
Frédéric CADIOU  
Pierrick COLPIN  
Sandrine DE CROOS  
Ghislaine DENISSELLE  
Sylvie DIVERCHY  
Amélie GERNEZ  
Philippe JOSPIN  
Calypso LALOU  
Guillaume RICHARD  
Emilie SIMONEAU

*Excusés :*

Françoise ANCEAUX, Pouvoir à Emilie SIMONEAU  
Pierre-Aubert DESCAMPS, Pouvoir à Calypso LALOU  
Anne GOZE, Pouvoir à Sandrine DE CROOS  
Nils GUEGUEN  
Sophie MERIAUX

---

1° Informations générales

E SIMONEAU présente les dates prévues pour les pré-rentrées :

- Enseignants : vendredi 30 août 2019 à 9h, salle du Conseil
- Licence STAPS : lundi 2 septembre 2019 :  
L1 : 14 h - amphi 500 ; L2 : 9 h - amphi Coquet ; L3 : 11 h - amphi Coquet
- Master STAPS IEAP :  
M1 CPS : lundi 2 septembre 2019 à 11 h - salle 306  
M2 CPS : mercredi 11 septembre 2019 à 11 h - salle 306  
M1 et M2 2SAP : mercredi 4 septembre 2019 à 13h30 - amphi 2, STAPS

Ronchin

- Master MEEF EPS :  
M1 : lundi 2 septembre 2019 à 11 h - amphi Collet  
M2 : mardi 3 septembre 2019 à 11 h - amphi Collet
- Master EMP CGUSL : vendredi 30 août 2019 10h-12h au Hubhouse

En ce qui concerne les mouvements de personnels titulaires FSMS, il y aura 5 départs :

- Enseignant-Chercheur :

Joëlle COASNE - MCF Sciences de l'Éducation (retraite)

Sylvain CREMOUX - MCF Neurosciences (mutation Toulouse)

- Titulaire Service des Sports : Philippe COASNE (Prof EPS)
- Contractuels – ATER : Anis TOUMI (Biomécanique) et Jennifer BASSEMENT (Physiologie)

Les arrivées suivantes sont prévues :

- Professeur du 2<sup>nd</sup> degré en EPS : Lucie DAL

- Enseignant-Chercheur :

MCF Sociologie : Hervé CHAMPIN

MCF Analyse du Mouvement : Laura WALLARD (en poste contractuel en 2018-2019)

- En détachement de l'Université de Lille : Laëtitia SZAFONI (Prof EPS)
- ATER (100%)
  - Biomécanique : ?
  - Ergonomie : Rémy HUBAUT
- Enseignant-Chercheur contractuel x 2
  - Poste du Rectorat → Profil Physiologie
  - Poste de Sylvain CREMOUX → Profil Neurosciences
- Professeur contractuel du 2<sup>nd</sup> degré en EPS x 1 (ou 2 ½ postes) - poste J. GRAINDORGE).

E SIMONEAU fait ensuite le point sur la tenue des Conseils de Perfectionnement :

- objectif : améliorer nos formations
- constitués de personnels enseignants, administratifs, étudiants et professionnels
- organisés pour chaque mention :
  - Licence Activités Physiques Adaptées et Santé : 06/06/2019
  - Licence Education et Motricité : 11/06/2019
  - Licence Management du Sport : 13/06/2019
  - Master STAPS IEAP CPS : 25/06/2019

T ARNAL demande aux étudiants de faire remonter la nécessité de leur mobilisation pour la réponse aux enquêtes afin d'alimenter les conseils.

## 2° Approbation du compte rendu du conseil du 23/05/2019

Il n'y a pas de remarque des conseillers.

*Vote pour le compte rendu du 23/05/2019 :*

*Abstention : 1*

*Contre : 0*

*Pour : 13*

*Le compte rendu est adopté à l'unanimité.*

### 3° Budget rectificatif n° 1

G DENISSELLE indique qu'il s'agit de prendre en compte des recettes supplémentaires :

- Master 1 IEAP 3MH : 20 étudiants \* (4 075,90+243) = 86 378 €
- Rattachement de crédits de paiement 2018 pour facture non parvenue en fin d'exercice : 15 842 €

Les dépenses seront réparties de la façon suivante :

- 40 000 € en investissement et 46 378 € en fonctionnement

*Vote pour l'adoption du budget rectificatif n° 1 :*

*Abstention : 1 (Pierrick Colpin)*

*Contre : 0*

*Pour : 13*

*Le budget rectificatif est adopté à l'unanimité.*

### 4° Calendrier de licence 2019-2020

T ARNAL précise que le nouvel arrêté de licence impose des évaluations intermédiaires et que l'évaluation finale ne peut compter pour plus de 50%.

Durant la période de la 1<sup>ère</sup> évaluation les stages et les cours à la piscine seront maintenus.

Pour les 1<sup>ères</sup> années il n'y aura plus que 2 évaluations intermédiaires et 1 terminale. Il est prévu une journée banalisée pour l'intégration uniquement pour les étudiants de L1. Pour les étudiants de L2 et L3, seuls seront excusés les membres chargés de l'encadrement.

Le best of STAPS aura lieu le 27/05 au lieu du 05/05.

F BARBIER attire l'attention sur la problématique des étudiants en enjambement si le rattrapage du semestre a lieu à la fin de l'année.

P COLPIN indique que cela peut poser problème aux étudiants salariés.

F BARBIER rappelle que si le calendrier est diffusé à l'avance il ne peut y avoir de problème.

E SIMONEAU fait remarquer que se pose le cas de l'étudiant qui est absent à la 3<sup>ème</sup> évaluation en cas de contrôle continu car il n'y a pas de rattrapage possible.

*Vote pour l'adoption du calendrier de licence 2019-2020 :*

*Abstention : 1*

*Contre : 0*

*Pour : 13*

*Le calendrier de licence 2019-2020 est adopté à l'unanimité.*

### 5° Modifications du règlement du contrôle des connaissances 2019-2020

T ARNAL explique qu'il y a beaucoup de modifications sur la forme et peu sur le fond sauf pour les articles suivants :

Article 5 :

F CADIOU demande si les évaluations orales sont des contrôles continus

T ARNAL répond que c'est du contrôle permanent.

F BARBIER fait part de la problématique des rattrapages à supprimer pour les étudiants qui ont été absents, il ne peut y avoir de 2<sup>nde</sup> session. ??

E SIMONEAU indique qu'il faut ajouter la possibilité de donner le DEUG STAPS au niveau du jury.

P JOSPIN demande comment les stages vont être évalués.

F BARBIER précise qu'il n'y aura pas de modification par rapport à maintenant. Un contrôle terminal à 100% et une 2<sup>nde</sup> session.

*Vote pour l'adoption du règlement du contrôle des connaissances 2019-2020 :*

*Abstention : 0*

*Contre : 0*

*Pour : 14*

*Le règlement du contrôle des connaissances 2019-2020 est adopté à l'unanimité.*

#### 6° Questions diverses

G RICHARD demande qui va gérer les relations internationales et le best of STAPS après le départ de Jennifer BASSEMENT.

T ARNAL indique que cela sera évoqué en conseil d'enseignement à la rentrée.

S DE CROOS indique que les étudiants n'ont pas encore pu choisir leurs spécialités sportives et demande s'il est possible d'anticiper leur choix.

T ARNAL répond que cela est fait sur les fiches d'inscription pédagogiques.

P COLPIN demande ce que peuvent faire les étudiants qui n'ont pas été acceptés à l'ESPE de Lille.

T ARNAL répond qu'ils peuvent s'inscrire en L2 management ou en L3 sciences de l'éducation.

G RICHARD présente l'organisation du 5<sup>ème</sup> congrès de la Société savante du Management du Sport qui se déroulera à Valenciennes les 11 et 12 juin 2020.

Elle fera l'objet d'un projet tutoré en L3 et Master. Il souhaite une subvention de la FSMS.

La séance est levée à 19h25